

Interpellation : pourquoi la Ville de Crissier n'a-t-elle pas rejoint l'appel des villes suisses pour Gaza et soutenu la flotille ?

Voilà bientôt 2 années que le peuple palestinien subit un génocide par l'armée coloniale israélienne. Un génocide qui a déjà fait selon des sources militaires israéliennes au moins 200'000 morts, et selon d'autres près de 600'000 en prenant en compte les personnes ensevelis sous les gravats. Une majorité de civils, femmes et surtout enfants. L'ONU a reconnu la gravité de la situation, notamment par le biais d'une commission qui a confirmé le terme de génocide, mais également en dénonçant une famine provoquée délibérément par Israël. L'accès à l'eau potable, aux soins, à l'électricité et aux biens de première nécessité est devenu quasi impossible pour une population de plus de deux millions de personnes sous blocus complet, y compris et surtout pour les camions d'aide humanitaire bloqués devant les checkpoints militaires. A cette situation, il faut ajouter l'intensification du processus de colonisation, avec la décision récente du gouvernement israélien de construire 3400 nouvelles habitations de colons en terres palestiniennes.

Face à cette catastrophe humanitaire, la Suisse reste passive. Le Conseil fédéral, par la voix de son chef du Département des affaires étrangères, Ignazio Cassis, refuse toujours de qualifier la situation de génocide et de reconnaître l'État de Palestine, malgré la vague de reconnaissances récentes au niveau international : aujourd'hui, près de 157 pays membres de l'ONU reconnaissent la Palestine comme État. La passivité du DFAE est telle qu'elle a suscité des critiques jusque dans les rangs de la diplomatie suisse, où 70 diplomates ont signé une lettre ouverte à M.Cassis pour exiger la suspension des relations militaires et de la livraison d'armes ou de matériel stratégique à Israël, ainsi que l'interdiction du commerce avec les colonies et la reconnaissance de la Palestine. Silence absolu au DFAE.

C'est dans ce contexte que 81 communes suisses (à ce jour) ont signé un appel (joint en annexe) au Conseil fédéral pour qu'il agisse davantage en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, de l'accès humanitaire et du respect du droit international humanitaire. Ces communes expriment aussi leur volonté que la Suisse se montre à la hauteur de son rôle de dépositaire des Conventions de Genève, en exerçant une réelle pression diplomatique pour protéger les civils palestiniens.

À cet appel s'ajoute celui visant à protéger la flottille humanitaire pour Gaza, composée de navires civils qui cherchent à acheminer de l'aide par voie maritime. Leur sécurité doit être garantie, conformément au droit international maritime, et la Suisse doit user de son influence diplomatique pour que ces initiatives ne soient ni attaquées ni entravées. Ceci d'autant plus que plusieurs de nos ressortissants se trouvent dans le convoi.

Je pose donc les questions suivantes à la municipalité :

- Pourquoi n'avoir pas rejoint l'appel des villes suisses pour Gaza ?
- Même question pour l'appel à protéger la flottille ?

Pour le RESOC, Djaouad Souyad